

L'ère de la bétonisation est arrivée

Résidence l'Ecrin, rue des Hirondelles, les Jardins de Sienne, rue des Serins, les Balcons du Val, rue Agricole Perdiguier, **89 logements** en trois programmes immobiliers sont sortis de terre en 2019 et sont en cours de commercialisation. Avenue des Pyrénées, Floreal II proposera cet été ses **29 appartements neufs**. Green Side, Promologis et La Rodo, au rond-point d'Intermarché, promettent **174 appartements et 60 maisons** d'ici la fin de l'année. Rue des Aubépines, **une quarantaine de villas** sont en cours de finition et la construction de trois immeubles de **dix logements** a débuté. Quant au terrain de l'IME, avenue des Martinets, il portera bientôt **243 appartements** desservis par deux nouvelles rues.

Ces 665 nouveaux logements ne sont que la partie émergée de l'iceberg de la bétonisation de Plaisance. A cela s'ajouteront plus de 270 logements supplémentaires déjà dans les tuyaux. Et des transactions sur des terrains sont en cours.

En parallèle, aucune infrastructure supplémentaire n'est planifiée pour accueillir les nouvelles familles, aucun commerce de proximité n'est prévu. Aucune exigence environnementale non plus, comme l'installation de panneaux solaires et photovoltaïques, de récupérateurs d'eau de pluie, de chaudières basse consommation...

Est-ce la ville que nous voulons ? L'équipe de Philippe Guyot a-t-elle prévenu les Plaisançois de cet aspect de son programme pendant la campagne électorale ?

Deux visions différentes de l'avenir de Plaisance vous ont été présentées à cette occasion.

Contrairement à Plaisance Citoyenne qui proposait de faire une pause dans le développement de la population, afin de mettre à niveau les infrastructures, l'équipe de Philippe Guyot a affiché, lors des premiers conseils municipaux, sa volonté de l'accroître fortement. **Nous étions 16 000 au début du dernier mandat, 20 000 cette année. L'objectif est-il d'atteindre 25 000 en 2026 ?**

Comment accueillir correctement ces nouveaux habitants et ne pas les traiter uniquement comme une statistique servant au calcul de taxes et dotations versées à la commune ? Les écoles et le collège sont pleins et nous n'avons toujours pas de lycée. On nous annonce un futur groupe scolaire de grande taille, mais la réflexion n'a pas encore débuté.

Les budgets alloués à la rénovation des bâtiments publics sont en baisse alors qu'il est urgent de les entretenir, de les renforcer, de les isoler et de les mettre aux normes environnementales pour réaliser des économies et générer de l'énergie.

Quant aux **surfaces agricoles périurbaines**, le Plan local d'urbanisme prévoit d'en supprimer une bonne partie pour y bâtir des habitations. A l'heure où nous devons relocaliser autant que possible nos approvisionnements alimentaires, cette perspective est de très mauvais augure.

Le conseil municipal du 23 juin 2020 a montré une seule chose : **absolument rien ne sera fait en 2020** à Plaisance par l'équipe de Philippe Guyot qui aurait pu faire le choix d'un développement harmonieux, raisonnable et solidaire de la ville.

L'équipe Plaisance Citoyenne